

NOTICE OF CERTIFICATION AND SETTLEMENT APPROVAL HEARING

Did you experience gender or sexual orientation-based harassment or discrimination while working with the RCMP?

On July 5, 2019 the Federal Court (Canada) certified a class action concerning allegations of gender and sexual orientation-based harassment and discrimination of women working or volunteering with the Royal Canadian Mounted Police ("RCMP"). The settlement provides for six levels of compensation ranging from \$10,000 to \$220,000.

Who is Eligible for the Proposed Settlement?

Women who experienced gender or sexual orientation-based harassment or discrimination while working or volunteering with the RCMP during the Class Period (September 16, 1974 to July 5, 2019).*

*"Primary Class Members" means current and former living Municipal Employees, Regional District Employees, employees of non-profit organizations, volunteers, Commissionaires, Supernumerary Special Constables, consultants, contractors, public service employees, students, members of integrated policing units and persons from outside agencies and police forces who are female or publicly identify as female and who were supervised or managed by the RCMP or who worked in an RCMP controlled workplace during the Class Period, excluding individuals who are primary class members in *Merlo and Davidson v. Her Majesty the Queen*, Federal Court Action Number T-1685-16 and class members in *Ross, Roy, and Satalic v. Her Majesty the Queen*, Federal Court Action Number T-370-17 or *Association des membres de la police montée du Québec inc., Gaétan Delisle, Dupuis, Paul, Lachance, Marc v. HMTQ*, Quebec Superior Court Number 500-06-000820-163.

The Approval Hearing and Your Rights

A motion to approve the settlement is scheduled to be heard on October 17, 2019 at 9:30 am at the Federal Court, Vancouver, BC at 701 West Georgia Street. You may object to the proposed settlement by October 1, 2019. You may opt-out of the proposed settlement by September 13, 2019.

For detailed information on how you can participate in the hearing, object to the settlement or opt out of the settlement, visit rcmpsettlement.ca or contact Class Counsel at the below email addresses.

More Information?

For complete details on the proposed settlement, the fees being sought by counsel, opting out and objecting to the settlement, visit rcmpsettlement.ca or contact Class Counsel:

Klein Lawyers LLP www.callkleinlawyers.com wsantos@callkleinlawyers.com

Higgerty Law www.higgertylaw.ca info@higgertylaw.ca

Avez-vous subi du harcèlement ou de la discrimination fondés sur le sexe ou l'orientation sexuelle pendant que vous travailliez à la GRC?

Le 5 juillet 2019, la Cour fédérale du Canada a certifié une action collective portant sur des allégations de harcèlement et de discrimination fondés sur le sexe et l'orientation sexuelle subis par des femmes pendant qu'elles travaillaient, contre rémunération ou bénévolement, à la Gendarmerie royale du Canada. Le règlement prévoit six niveaux d'indemnisation allant de 10 000 \$ à 220 000 \$.

Qui est admissible au règlement proposé?

Les femmes qui ont subi du harcèlement ou de la discrimination fondés sur le sexe et l'orientation sexuelle pendant qu'elles travaillaient, contre rémunération ou bénévolement, à la GRC pendant la période visée par le recours collectif (soit la période allant du 16 septembre 1974 au 5 juillet 2019).*

* « **Membres du groupe principal** » s'entend des employées municipales, employées de district régional, employées d'organismes à but non lucratif, bénévoles, commissionnaires, gendarmes spéciales surnuméraires, consultantes, entrepreneures, employées de la fonction publique, étudiantes, membres de groupes de police intégrés et personnes d'organismes et de services de police extérieurs, actuelles et anciennes toujours vivantes qui sont des femmes ou qui s'identifient publiquement comme des femmes et qui ont travaillé sous la supervision ou la gestion de la GRC ou dans un milieu de travail tenu par la GRC pendant la période visée par le recours collectif, à l'exclusion des personnes qui étaient des membres du groupe principal dans le recours *Merlo et Davidson c. Sa Majesté la Reine*, action n° T-1685-16 en Cour fédérale, des membres du groupe dans le recours collectif *Ross, Roy et Satalic c. Sa Majesté la Reine*, action n° T-370-17 en Cour fédérale ou des membres du groupe dans le recours collectif *Association des membres de la police montée du Québec inc., Gaétan Delisle, Dupuis, Paul, Lachance, Marc c. Sa Majesté la Reine*, action n° 500-06-000820-163 en Cour supérieure du Québec.

L'audience d'approbation du règlement et vos droits

Une demande d'approbation du règlement doit être entendue par la Cour fédérale le 17 octobre 2019 à 9 h 30 au 701 West Georgia Street, à Vancouver, en Colombie-Britannique. Vous avez jusqu'au 1^{er} octobre 2019 pour vous opposer au règlement proposé. Vous avez jusqu'au 13 septembre 2019 pour vous exclure du règlement proposé.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la façon dont vous pouvez participer à l'audience, vous opposer au règlement ou vous en exclure, visitez le site Web rcmpsettlement.ca ou communiquez avec les procureurs au recours collectif aux adresses électroniques indiquées ci-dessous.

Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements?

Vous trouverez tous les détails du règlement proposé, des honoraires demandés par les procureurs et des procédures d'exclusion et d'opposition au règlement sur le site Web rcmpsettlement.ca ou auprès des procureurs au recours collectif :

Klein Lawyers LLP www.callkleinlawyers.com wsantos@callkleinlawyers.com

Higgerty Law www.higgertylaw.ca info@higgertylaw.ca